

INFORMATION SANITAIRE : PECHE A PIED RECREATIVE DES COQUILLAGES



Pole Sante Environnement

Commune : SARZEAU

Lieu : Pointe de Penvins

Coquillage suivi : Huîtres creuses (*Crassostrea gigas*)



Site Toléré

Site Toléré

Site Toléré

Site Toléré

Site Toléré

Site Toléré

Site Toléré

Site Toléré

Site Toléré

Site Toléré

Site Toléré

Site Toléré

SITE TOLERE

Pour la pêche à pied récréative des coquillages

RISQUE SANITAIRE FAIBLE

Localisation / Environnement

Ce gisement est situé au sud de la presqu'île de Rhuys, à l'extrémité d'un promontoire rocheux. Il est soumis à l'influence de la rivière de Pénerf. Compte tenu de la raréfaction du banc de moules et de la pêche préférentielle des huîtres, la surveillance sanitaire concerne les huîtres creuses depuis l'année 2012.

Evolution des résultats d'analyses bactériologiques

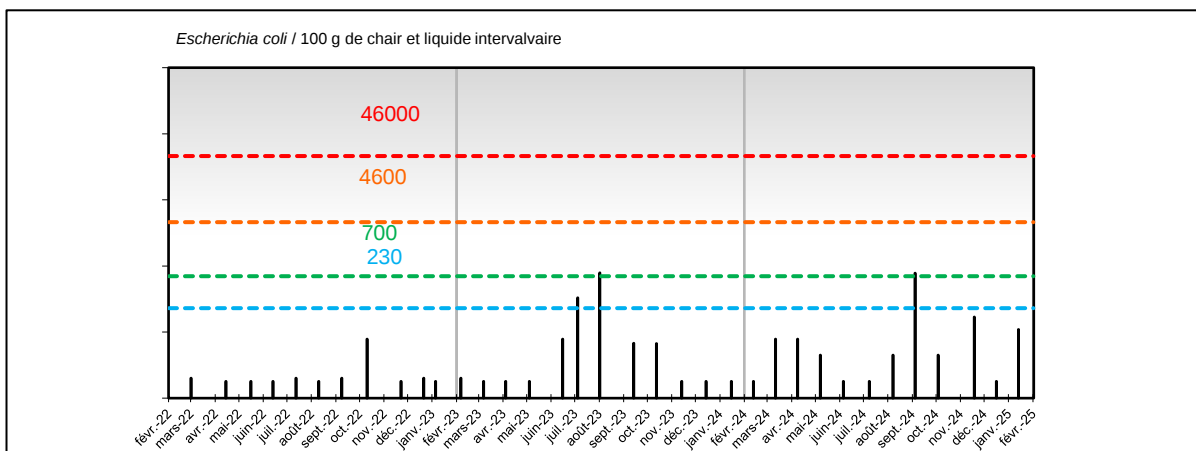


Tableau de répartition des résultats

Paramètre	<i>Escherichia coli</i> / 100 g de chair et liquide intervalvaire				
Classes	≤ 230	230 et ≤ 700	700 et ≤ 4600	4600 et ≤ 46000	> 46000
Qualité	BONNE	MOYENNE	MEDIOCRE	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
Résultats	32	1	2	0	0
Fréquences	91,4%	2,9%	5,7%	0,0%	0,0%

Conclusion

Ce site présente une qualité bactériologique aléatoire. Sur les 36 derniers mois, plusieurs dépassements du seuil de sécurité sanitaire ont été identifiés.

La consommation de coquillage ne peut être considéré comme en permanence sans risque pour la santé. La cuisson est un moyen de réduire significativement le risque sanitaire.

